

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

MARAIS-PLACE DES VOSGES

Réunion du 9 octobre 2025



Présent(e)s : Xavier BALLERY (Animation) ; Robert BENHENNI ; Laurence DUFLOS (Animation) ; Françoise GREISCH (Animation) ; Philippe LANTA ; Sébastien PONCELET ; Michèle SIVIGNON ; Timothy TICEHURST ; Margot TILLIER ; Françoise VAUCHE (Animation) ; Roger YOBA (Animation).

Excusé(e)s : Fanny CIUFO ; Arnaud DEMESLAY ; Benoit FOURNIER ; Johann GOINEAU ; Le Petit Dakar (Marie BARTHELEMY, Charlotte CHARREAU) ; Clara NAHMIAS ; David WOLFF PATRICK.

Auditeurs libres : Agnès AFRIAT ; Yazid AKSAS ; Joelle MONTANGERAND ; Denis RABIER.

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation ; Marie-Liesse POYETON, Chargée de participation citoyenne.

La séance s'est déroulée dans l'enceinte de la Mairie de Paris Centre, en salle polyvalente.

Ordre du jour

1. Présentation des animations et inscriptions aux commissions & groupes de travail
2. Point Propreté et Voirie, évolution du quartier et usage local
3. Point Conseil Local du Handicap
4. Point Sécurité routière dans le Marais
5. Point sur les budgets d'investissement et de fonctionnement 2025
6. Informations et Questions diverses
7. Intervention de Boris JAMET-FOURNIER, élu référent du Conseil de quartier

Présentation des animations et inscriptions aux commissions et groupes de travail :

Présentation des animations :

Le vide-greniers : les deux Conseils de quartier Marais-Place des Vosges et Archives ont organisé cette année la 4^e édition de leur vide-greniers du Marais qui s'est déroulé rue de la Perle et rue des Quatre Fils le 27 septembre dernier. 1 468 € ont été remis à l'association Prolific au terme de cette journée, soit un total de 2 868 € sur les deux dernières années pour soutenir la recherche sur le cancer du sein.

La balade historique, culturelle et architecturale : après avoir fait en 2024 une promenade autour des jardins du quartier Marais-Place des Vosges, le Conseil de quartier a organisé une balade autour des bâtiments de la Place des Vosges le 4 octobre dernier. Entre 40 et 50 participants étaient présents. Des participants de la balade présents à la réunion se disent très satisfaits de la richesse des informations transmises durant cet événement.

La rénovation de bâtiments 9 rue du Pavée : les co-présidentes ont été conviées à la visite du chantier le 22 septembre dernier afin de suivre l'évolution de cette opération. La programmation de cette opération prévoit l'accueil d'entreprises, de commerces, de logements ainsi qu'une salle de spectacle.

Les 40 ans du Musée Picasso : lors de cet événement où les membres du Conseil de quartier étaient conviés, le musée Picasso a annoncé la création d'un jardin public accueillant 10 sculptures de Picasso, et permettant de lier le jardin actuel du musée Picasso et le square Léonor Fini. Les travaux devront débuter en 2028 pour une ouverture du jardin en 2030.

Un concert Tribute Pink Floyd : le Conseil de quartier propose cet événement avant la fin de l'année 2025. Pour rappel, le Conseil de quartier a voté cette année une somme de 1500 euros dans son budget de fonctionnement pour la mise en place d'un concert. Le service de Coordination de la Participation Citoyenne se tient à disposition pour débiter l'organisation de ce concert.

Inscriptions aux commissions et groupes de travail du Conseil de quartier :

L'équipe d'animation rappelle le fonctionnement du Conseil de quartier sur le sujet ([cf. support de présentation page 9](#)). L'équipe a fait circuler une feuille permettant aux conseillers présents d'inscrire les thématiques qui les intéressent et en fera une organisation pour la prochaine réunion. Les conseillers peuvent également adresser leurs thématiques à l'équipe d'animation à l'adresse mail suivante : ca.cq.mpv@gmail.com.

Enfin, l'équipe d'animation rappelle la possibilité qu'ont les Conseils de quartier de déposer un vœu annuel au Conseil de secteur (réunissant l'ensemble des élus de Paris Centre). Pour plus d'informations, rendez-vous [aux pages 12 et 13 du support de présentation](#).

Point Propreté et Voirie, évolution du quartier et usage local :

En introduction, l'équipe d'animation propose d'organiser avec les services concernés une marche exploratoire permettant de relever in situ les problématiques rencontrées sur ces sujets. **Les conseillers présents votent pour cette proposition (10 pour, 9 abstentions).**

Tour de table :

- **Signalement :** squats, deals, insalubrité impasse de Guéménée. Les signalements Dans Ma Rue ne suffisent pas et les riverains se sentent démunis face à la situation.
- Les poubelles ont été progressivement enlevées place des Vosges afin d'être remplacées par des Trilibs ou de nouvelles poubelles compactantes. Ces dernières ont été placées dans des recoins sous les porches Nord et Sud de la Place pouvant être difficiles à situer pour les usagers de la place des Vosges et qui entraînent des nuisances (deviennent des lieux pour uriner et/ou dépôts de déchets sauvages).

Point Conseil Local du Handicap :

L'équipe d'animation dont deux membres sont également membres du Conseil Local du Handicap en présente son fonctionnement.

Ils invitent également les conseillers à parler de cette instance autour d'eux afin que les personnes concernées puissent y participer. Pour plus d'informations, [rendez-vous à la page 18 du support de présentation](#).

Point Sécurité routière dans le Marais :

Les conseillers signalent deux endroits accidentogènes :

- **Rue de Turenne** : il y a eu un accident mortel au mois d'avril dernier. Les conseillers signalent qu'un nouvel accident a eu lieu le samedi 4 octobre.
- **Axe rue Saint-Antoine et rue de Rivoli** : les conseillers évoquent cet endroit comme étant un endroit particulièrement dangereux pour les piétons en raison des cyclistes qui roulent trop vite et ne respectent pas le Code de la route.

Tour de table :

- Une conseillère cycliste souligne que le comportement des piétons peut également être problématique : beaucoup traversent la rue sans respecter les passages cloutés ou les feux de signalisation.
- Plusieurs conseillers évoquent la possibilité de mettre en place un code de la route pour toutes les mobilités. D'autres signalent qu'un [Code de la rue](#) pour les piétons a été voté et mis en place par le Conseil de Paris en 2023 mais est méconnu du public.
- Pour permettre un meilleur partage de la rue, un conseiller propose la mise en place de mobilier pour les cyclistes permettant de mieux réguler la circulation (exemple : barres incitatives permettant aux cyclistes de s'arrêter et se tenir aux feux rouges).

Point sur les budgets de fonctionnement et d'investissement 2025 :

Budget de fonctionnement (forfait annuel de 3306 €):

Les conseillers ont voté durant l'année les montants suivants :

- Organisation d'un concert : 1500 €
- Balade historique : 600 € - Montant réellement dépensé : 260,64 €
- Vide-greniers : 400 € - Montant réellement dépensé : 341,66 €
- Fête des conseillers du 3 mai : 200 € - Montant réellement dépensé : 200 €
- Supports de communication : 500 € - Montant réellement dépensé : 123,14 € - Reste à commander carnets

A ce jour, **1028 euros** ont été réellement consommés pour le budget de fonctionnement 2025.

Budget d'investissement (forfait annuel de 8264 €):

Les conseillers ont voté durant l'année les montants suivants :

- Nichoirs pour espèces d'oiseaux : 460 € (en cours d'étude par le CQ)
- Matériels pour écoles : 500 € (en cours d'étude par le CQ)
- Signalétique « non-fumeur » pour square Léonor Fini : 43,42 €

A ce jour, **43,42 euros** ont été réellement consommés pour le budget d'investissement 2025.

L'équipe d'animation demande à la Coordination de la Participation Citoyenne l'étude de l'installation d'une table de ping-pong voté lors d'un dernier Conseil (prix, faisabilité) mais n'ont pas défini de lieu.

Pour plus d'informations, [rendez-vous à la page 22 du support de présentation](#).

Intervention de Boris JAMET-FOURNIER, élu référent du Conseil de quartier :

Boris JAMET-FOURNIER prend la parole afin d'apporter les éléments de réponses aux questions posées à la Mairie à la séance de juin.

Il serait intéressant de tisser des liens plus forts entre les CQ et les Maisons de la Vie Associative et Citoyenne (MVAC) de Paris Centre. Serait-il possible d'organiser en septembre une intervention d'un agent de la Mairie/responsable des MVAC afin de présenter aux différents acteurs locaux le rôle des MVAC ?

Une présentation du rôle des MVAC sera assurée à la prochaine séance du Conseil de quartier par la directrice du développement de la vie associative et citoyenne de Paris Centre.

La nouvelle charte permet à chaque CQ de déposer un vœu au Conseil de secteur par an. Lors de ces Conseils de secteur, un temps est réservé en fin de séance afin que les habitants puissent poser des questions. Cependant, ces questions n'apparaissent pas dans les comptes-rendus des séances, où peut-on les trouver ?

Les questions du public n'apparaissent pas dans les procès-verbaux du Conseil car nous sommes contraints d'appliquer le Code Général des Collectivités Territoriales qui ne prévoit l'inscription de la parole du public dans le procès-verbal. Voici la jurisprudence à ce propos :

- La participation active du public à la discussion d'une délibération, même s'il ne participe pas au vote, entache la délibération du conseil municipal d'illégalité (TA Besançon 15 avril 1999, n° 961021).
- Ainsi, un conseiller municipal, soucieux de connaître l'avis des administrés pendant la séance sur une question à l'ordre du jour, ne peut de son propre chef interroger le public, si ce n'est au cours d'une suspension de séance décidée par le maire (Rép. Min. n° 16704, JO AN du 9 octobre 1989).
- Par ailleurs, un débat entre le conseil municipal et le public après la levée de la séance peut être prévu dans le règlement intérieur si ce débat n'a pas de caractère obligatoire et ne donne lieu à aucune décision (TA Paris, 20 décembre 1996, n° 9607247/4).

Ainsi, la seule manière de connaître les questions posées par les habitants est d'être présent au Conseil de secteur.

Concernant les mobilités, est-il envisageable de rééquilibrer les flux en changeant le sens du bout de la rue de Béarn afin d'éviter qu'il n'y ait pas qu'une seule sortie de la Place des Vosges vers la rue du Pas de la Mule ? De façon générale, de réétudier avec la commission Mobilités les ajustements qui pourraient améliorer certains flux ponctuellement congestionnés ?

Des modifications du Plan de circulation peuvent être apportées lorsque la demande est justifiée et motivée. Boris JAMET-FOURNIER demande si les conseillers peuvent être plus précis concernant ce problème.

Les conseillers expliquent que depuis cet été la circulation est finalement plus fluide à cet endroit.

Inquiétude sur le 5 rue Villehardouin : l'immeuble est dans un état déplorable ?

Le service technique de l'habitat de la Direction du Logement et de l'Habitat de la Ville de Paris a engagé une procédure d'injonction de ravalement à l'égard de la copropriété.

Suite à cette réponse, une conseillère signale la potentielle dangerosité d'un autre immeuble dans le quartier situé au 40 rue Saint-Antoine.

Questions votées par les conseillers du CQ Marais-Place des Vosges :

- Quid des installations sauvages dans l'espace public et notamment près des monuments patrimoniaux ? Les conseillers prennent pour exemples l'étalage de livres rue de Birague/Place des Vosges ainsi que l'occupation par une personne sans-abri rue des Francs Bourgeois au niveau de l'Hôtel d'Almeiras.

- Les conseillers signalent de nombreux débordements de poubelles de rue (exemples : sous le pavillon de la Reine, rue du Pas de la Mule, impasse Guéméné...) qui pourraient être dus aux suppressions de poubelles qui ont eu lieu dans le quartier notamment sur la Place des Vosges, dans le cadre de la politique de désencombrement de l'espace public de la Ville de Paris. Les conseillers déplorent le manque de ramassage. Ils se demandent quel est le fonctionnement entre les services de la Ville et ceux de Paris Centre concernant le sujet ? Il y a-t-il eu des concertations entre les services et les habitants sur la manière de gérer la propreté sur le terrain par rapport à cette nouvelle politique ?
- A qui les citoyens peuvent-ils s'adresser pour permettre la verbalisation d'infractions de voisinage ? En effet, les conseillers évoquent l'intervention de la Police Municipale pour des situations de tapage nocturne, qui n'empêche pas leurs voisins de recommencer faute de contravention.

Informations diverses :

- Prochaine réunion du CQ : le 6 novembre 2025 à 18h45 à la Mairie de Paris Centre, 2 rue Eugène Spuller 75003 Paris
- Signalement des nuisances professionnelles via le Bureau d'Actions contre les Nuisances Professionnelles (BANP) : [lien vers la page](#).
- Adresse email de l'équipe d'animation du Conseil de quartier Marais-Place des Vosges : marais-vosges@conseil-de-quartier.fr. Les conseillers peuvent transmettre leurs questions et leurs idées à ce courriel.
- Agenda des événements des Conseils de quartier de Paris Centre : <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>